profession sport & loisirs Sarthe

Profession Sport & Loisirs, **au service** d’une **expérience positive** de l’emploi

profession sport & loisirs Sarthe

- Association **créée en 1993**
- Objet : **promouvoir et developper** l'emploi dans le secteur du sport et des loisirs

« Guidés par les valeurs du **respect**, de l'**entraide** et de la **solidarité**, nos objectifs sont de **permettre au plus grand nombre de vivre des métiers du sport et de l'animation** socioculturelle, de favoriser l'épanouissement personnel et de **répondre aux besoins d'accompagnement** et de sécurisation de l'activité employeur **des bénévoles** »

Danielle LEBARBIER, Présidente de PSL 72.

UN RÉSEAU IMPLANTÉ AU NIVEAU NATIONAL

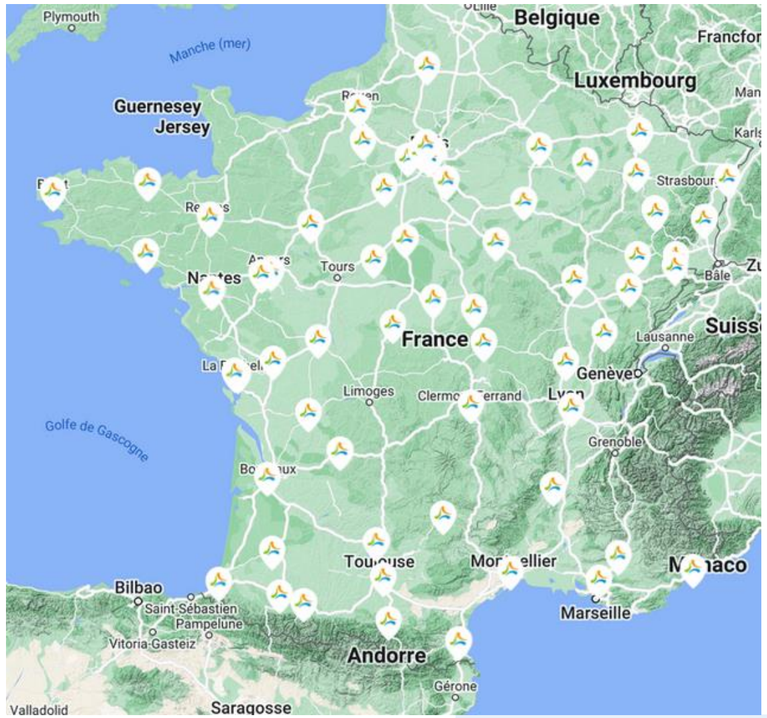

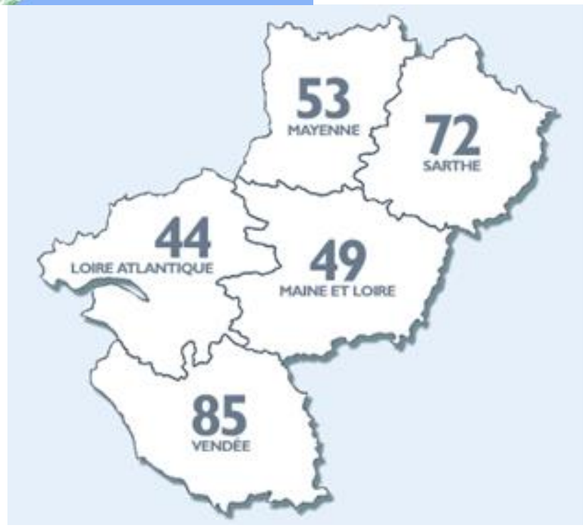

Profession Sport & Loisirs 44
Tél : 02.40.58.61.74

Profession Sport & Loisirs 49
Tél : 02.41.79.49.89

Profession Sport & Loisirs 72
Tél : 02.52.19.21.23

PSL Pays de Loire
Tél : 02.41.79.49.90

GEIQ Sport et Loisirs
Tél : 06.28.25.38.20

LES SERVICES APPORTÉS... À L'ÉCHELON NATIONAL
Nos solutions RH à 360°

Le site orientation proposé par le réseau PSL

- Ce site orientation recense l'intégralité des formations professionnalisantes des métiers du secteur du sport, de l'animation et des loisirs
- + de 100 formations et + de 60 métiers sur www.métiersdusport.fr

La gestion d'une bourse d'emploi "Le Sport Recrute"

- Un service gratuit
- Ouverte à toutes les structures
- Partenariat avec Pôle Emploi
- Un référent régional : Benoit DOUGE

benoit.douge@profession-sport-loisirs.fr / 06.49.98.21.46
https://lesportrecrute.fr/

LES SERVICES APPORTÉS... À L'ÉCHELON NATIONAL

Le groupement d'employeurs pour les structures du secteur marchand

France Sport emploi

- Résidences santé / services
- Salles de sport
- Espaces aquatiques
- Bien-être en entreprise
- Acteurs du tourisme, etc.
- Coordonnées : contact@france-sport-emploi.fr / 02.41.79.49.90

Les services civiques

L'agrément de la FNPSL permet d'accueillir des volontaires sur les missions suivantes :

- Lien social et valeurs citoyennes
- Lutter contre le décrochage scolaire
- Sport et insertion professionnelle
- Lutter contre les inégalités hommes/femmes dans le secteur du sport, etc.

LES SERVICES APPORTÉS... À L'ÉCHELON RÉGIONAL

Les formations de développement des compétences

- Multi-activités seniors
- Marche nordique
- Pilates Matwork 1
- Pilates Matwork 2
- ...

Les formations qualifiantes

- Le CQP Animateur de Loisir Sportif

Session 2023 débutée le 13 février 2023 à Saumur

- Le BPJEPS Activités Physiques pour Tous

Session 2023 démarrera le 5 juin 2023 à Cholet

LES SERVICES APPORTÉS... À L'ÉCHELON RÉGIONAL

Le Groupement d'Employeurs d'Insertion et de Qualification (GEIQ)

+

- Favorise l'insertion des personnes éloignées du marché du travail grâce à l'alternance
- Mise à disposition de salariés pour des parcours allant de 6 à 24 mois.
- Chaque parcours vise une qualification

Un réel suivi est engagé auprès des salariés tout au long du parcours :

- Le rôle du Geiq ne s'arrête pas à la simple mise à disposition d'un salarié au sein d'une association adhérente

→ Suivi de l'acquisition de savoir-faire et savoir-être
→ Renforcement du lien avec le tuteur
→ Intégration dans l'association

. . .

LES SERVICES APPORTÉS... À L'ÉCHELON DÉPARTEMENTAL

Informations/conseils

- Information sur les aspects juridiques en lien avec l'emploi : contrats de travail, organismes sociaux, conventions collectives, etc.
- Information sur les aides à l'emploi et chiffrage des projets de recrutement
- Organisation de réunions collectives

Gestion administrative

- À destination des associations
- Proposition de contrats de travail et d'avenants
- Établissement des bulletins de salaire
- Déclarations des charges sociales
- Gestion des absences (maladie, accidents du travail, congés, etc.)
- Documents de fin de contrat
- Veille juridique légale et conventionnelle

LES SERVICES APPORTÉS... À L'ÉCHELON DÉPARTEMENTAL

La mise à disposition de personnel

- Portée par le Groupement d'Employeurs PSL 72
- À destination des associations et des collectivités
- Logique d'emplois à temps partagés

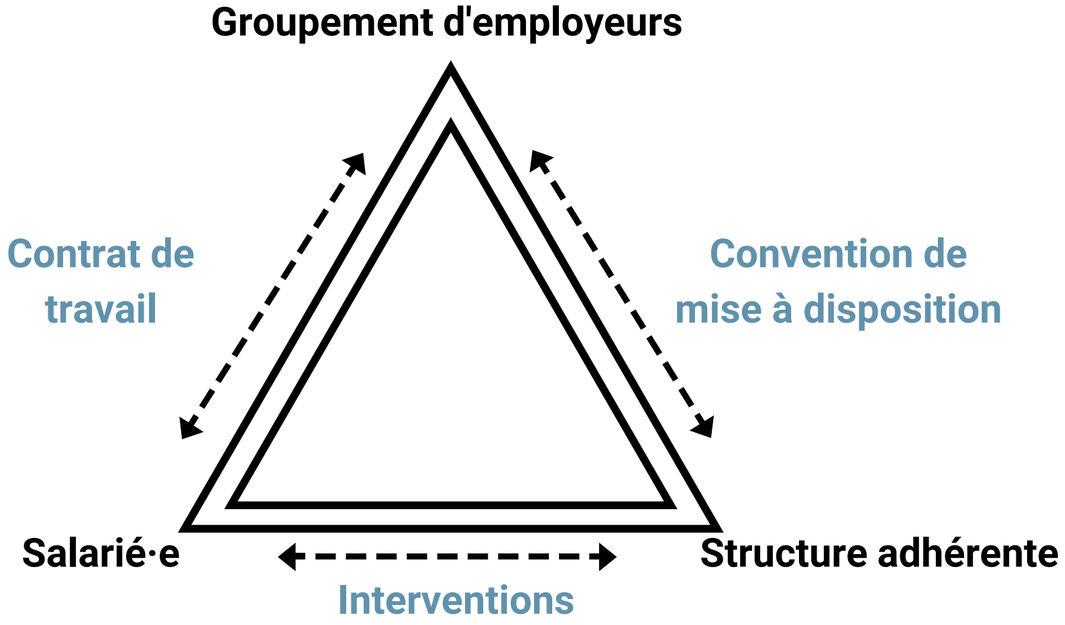

La mutualisation de l'emploi :

- Peut-être réalisée en amont de l'embauche ou "au fil de l'eau"
- Peut concerner tout type d'emploi :

→ Postes d'éducateur·trices ou d'animateur·trices
→ Postes administratifs (comptabilité, développement, etc)
→ Postes mixtes
→ Emplois en alternance

. . .

PSL 72 EN QUELQUES CHIFFRES
(bilan d'activité 01/09/2022 au 31/08/2023)

276 adhérents en 2022-2023 (associations sportives : clubs, comités sportifs, loisirs / socio-culturelles : MJC, centres sociaux, de loisirs sportifs et culturels, comités d'entreprises / médico-sociales : IME, MAS, foyers de vie / collectivités locales et centre de loisirs etc…)

LE GROUPEMENT D'EMPLOYEURS

354 salariés (246 femmes et 108 hommes) - **456 contrats** (257 CEE, 6 apprentis/contrats aidés, 59 CDD, 128 CDII et 6 CDI).

56014 heures de mise à disposition réalisées par nos professionnels soit **31 ETP (38 ETP avec le personnel administratif)**

LA GESTION SALARIALE

312 emplois associatifs gérés administrativement

3 301 bulletins de salaire réalisés pour des Associations (2784 en 2021-2022).

#Structures de la branche du sport #PSL 72

(re)Découvrez les dispositifs conventionnels de la Branche Sport et l'offre de services de l'Afdas pour former vos salariés !

Jeanne-Marie ROUSSEAU : Conseillère Emploi Formation
Délégation AFDAS PAYS DE LA LOIRE

afdas
DEMAIN SERA FORMATION

L'Afdas, votre Opérateur de Compétences

Un acteur social et sociétale pour ses 31 branches

couvrant les secteurs de la culture, des industries créatives, des médias, de la communication,
des télécommunications, du sport, du tourisme, des loisirs et divertissement.

Un acteur responsable et engagées à travers ses 6 missions

1. Anticiper les évolutions en matière d'emploi.
2. Identifier les besoins en compétences.
3. Développer l'accès à la formation.
4. Promouvoir l'alternance.
5. Apporter un appui technique aux branches.
6. Accompagner les projets d'adaptation à la transition écologique.

Un acteur engagé grâce à son réseau de proximité

12 délégations régionales,
25 implantations territoriales et 100% de nos collaborateurs des délégations centrés sur le conseil Entreprises et Particuliers

71 512
entreprises

DONT **98%** DE **TPE-PME** QUI EMPLOIENT MOINS DE 50 SALARIÉS

Une singularité

L'accompagnement de publics spécifiques

- Les artistes-auteurs
- Les intermittents du spectacle et de l'audiovisuel
- Les journalistes pigistes de la presse écrite, des agences de presse et de la presse en ligne
- Les sportifs professionnels et les sportifs de haut-niveau
- Les saisonniers

L’Afdas, apporteur de services et de solutions

Une offre de services en 5 piliers
qui s’adapte à votre besoin et votre degré de maturité

Recruter vos futurs salariés et alternants

Développer les compétences de vos collaborateurs

Financer et assurer le suivi des actions de formation

Mettre en œuvre un projet RH sur-mesure

Impulser une démarche responsable dans votre entreprise

#Structures de la branche du sport

À vos côtés pour…
Développer les compétences de vos collaborateurs

Catalogue sport

Catalogue Sport

Une offre adaptée au développement des structures

22 formations sur 11 thématiques

Une modalité **100% distancielle** pour plus de souplesse et d'agilité

Une **inscription facilitée** : le prestataire de formation et l'Afdas s'occupent de tout pour vous !

Une **prise en charge à 100%** pour les salariés et les dirigeants bénévoles dans le cadre de leur mandat (Président - Vice-Président - Trésorier - Secrétaire général élu) pour une action en lien avec leur mandat

Thématiques : gestion de projet, ressources financières de la structure, évènementiel sportif, développement de l'offre sportive, communication, management, etc.

Le plan de développement des compétences

Quel financement ?

Plan de développement des compétences Moins de 50 salariés*

Coûts pédagogiques et **Frais annexes***

✋ **dans la limite de ce plafond**

** (sous conditions : nous consulter)*

Taille de l'entreprise (SIREN)	Légal
Moins de 11 salariés	1 400 €
De 11 à 49 salariés	2 100 €

Plan conventionnel* (! pas de prise ne charge des frais annexes !)

Prise en charge* des coûts pédagogiques

selon le barème horaire conventionnel sport

40 € / h pour les formations inférieures ou égales à 70 h

12 € / h pour les formations supérieures à 70 h et jusqu'au niveau 5

18 € / h pour les formations supérieures à 70 h et à partir du niveau 6

ET dans la limite d'un plafond individuel par structure

500 % de la contribution nette sans être inférieur à 4 000 € ou 8 500 € si le parcours est certifiant (RNCP)

Attention Déposez votre dossier avant le début de formation !

**dans la limite des fonds disponibles*

Subventions

Exemple : le FNE formation

#Transitions,
Grands Événements Sportifs,
Formez pour cultiver et préserver votre capital compétences !

Formez pour cultiver et préserver votre capital compétences !

- **Vous êtes une entreprise qui souhaite** :
  - Tirer le meilleur parti des outils numériques ?
  - Construire des méthodes de travail innovantes et modernes à travers le digital ?
  - Développer des pratiques écoresponsables ?
- **Vous êtes une entreprise** impactée directement ou indirectement dans l'activité par la Coupe du monde de rugby 2023 ou par les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 ?

#Structures de la branche du sport

À vos côtés pour…
Recruter vos futurs salariés et alternants

Recruter vos futurs salariés et alternants

Faites le bon choix !

Quel objectif visez-vous ?

Favoriser l'intégration ou l'emploi durable des jeunes et des demandeurs d'emploi avec un contrat conciliant formation et travail selon un rythme alterné, afin **d'acquérir une qualification professionnelle**.

=

Le contrat de professionnalisation

Donner à des travailleurs, ayant satisfait à l'obligation scolaire, une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'**un diplôme ou un titre à finalité professionnelle.**

=

Le contrat d'apprentissage

Identifier votre tuteur / maitre d’apprentissage

Qui ?

Le maître d'apprentissage/ tuteur peut être le chef de l'entreprise (employeur, salarié ou non, Président ou Directeur bénévole d'une association sportive), conjoint collaborateur de l’employeur ou un salarié. **En revanche il ne peut être bénévole (hors cas cités précédemment).**

Le maitre d’apprentissage/ tuteur doit donc avoir un diplôme équivalent à l’apprenti formé OU deux d’expériences en lien avec la formation de l’apprenti.

Le maitre d’apprentissage/tuteur peut suivre deux alternants plus un redoublant**.**

Faites valider le coût de l'alternant

Contrat d'apprentissage

La **maitrise des coûts** pour votre nouveau recrutement

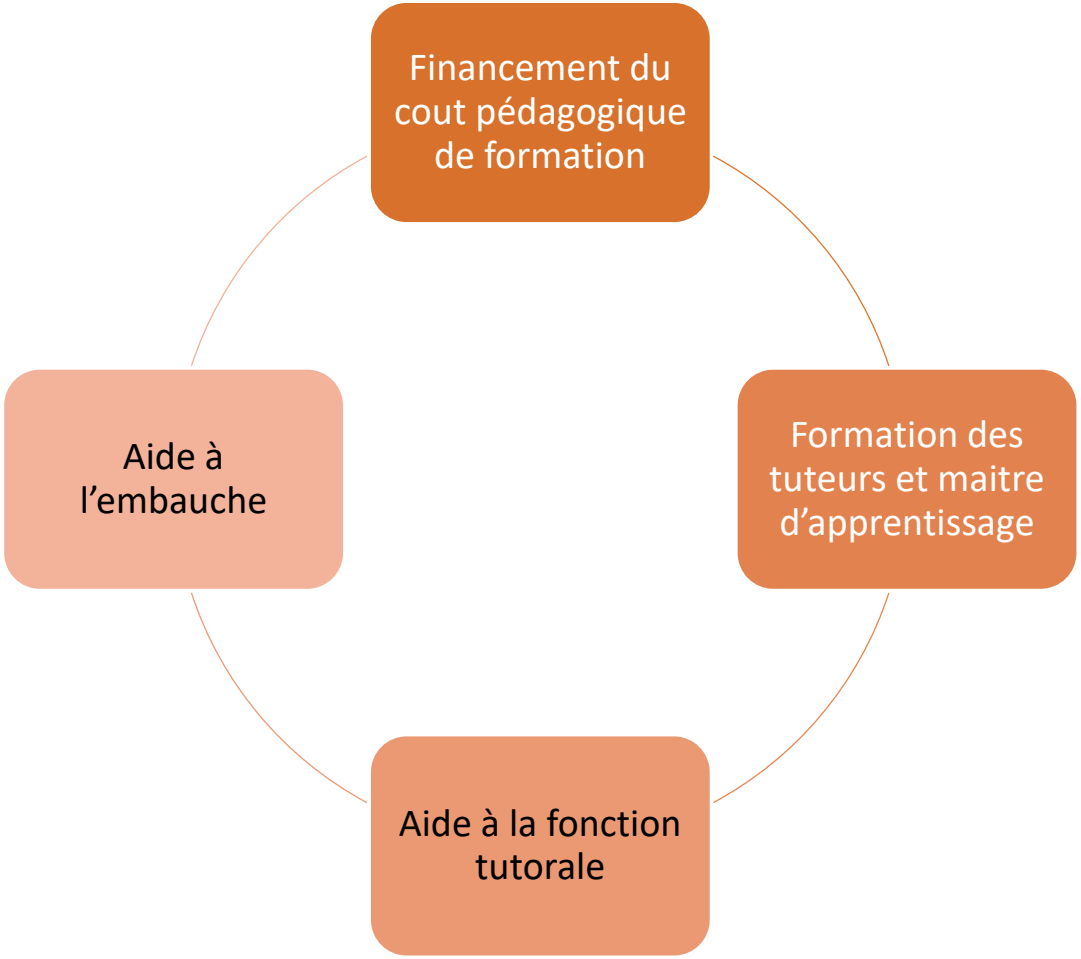

Faites valider le coût de l'alternant

Contrat de professionnalisation

La **maitrise des coûts** pour votre nouveau recrutement

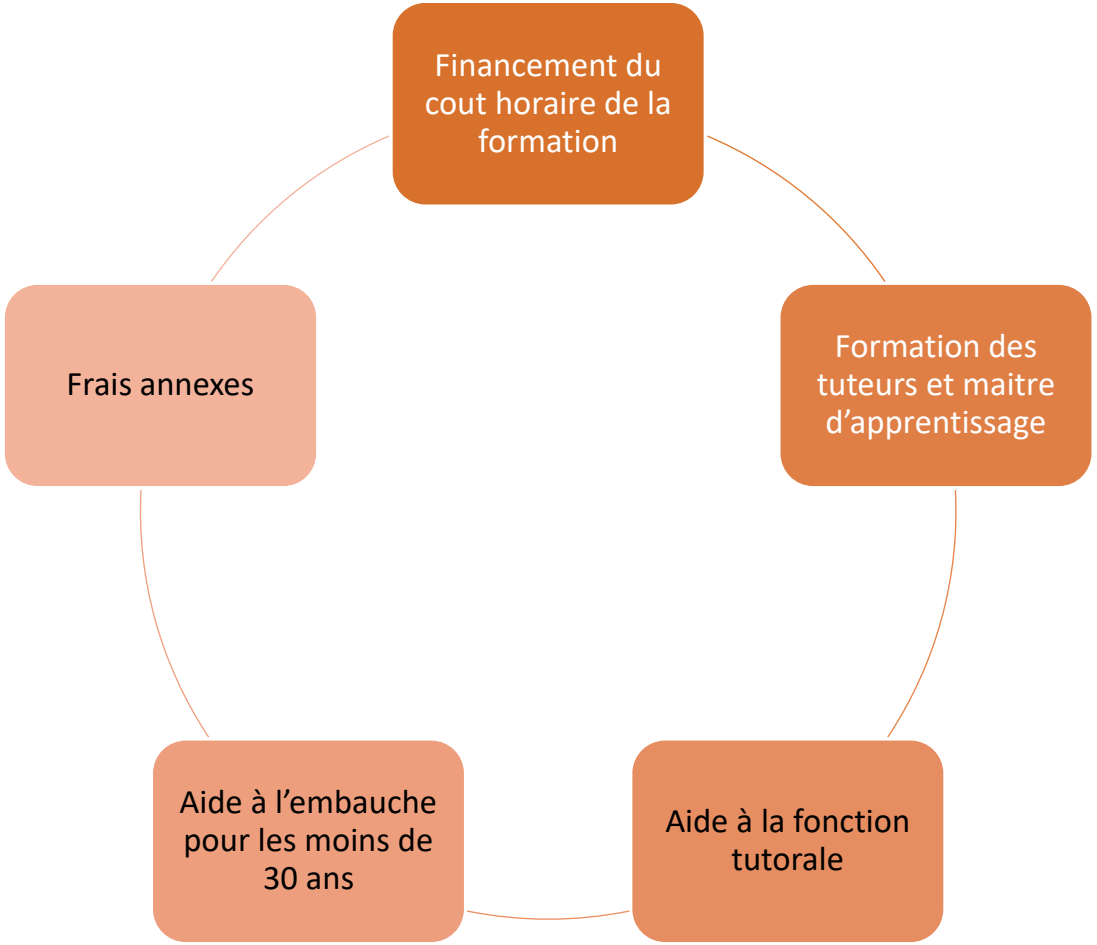

Recruter vos futurs salariés et alternants

C’est le moment d’embaucher un alternant !

Prolongation jusqu’au 31/12/2024

Avec :

- **6000 €** maximum pour l’embauche d’un apprenti, quel que soit son âge
- **6000 €** maximum pour l’embauche d’un salarié en contrat de professionnalisation jusqu’à 29 ans révolus

- **Sans condition pour les entreprises de moins de 250 salariés**
- Sous condition pour celles de **plus de 250 salariés**

- Pour les contrats d’apprentissage ou de professionnalisation signés avant le **31 décembre 2024**

- Pour tout diplôme / titre / CQP allant **jusqu’au master** (bac +5 / niveau 7 du RNCP) et contrat de professionnalisation expérimentaux

Recruter vos futurs salariés en alternance

Des exemples

Focus sur le financement des CQP dans le sport

Exemple d'un comparatif Contrat de Professionnalisation vs CDD classique

- Jeune de moins de 26 ans
- CQP de 154 heures
- 12 € / h

- Contrat de 9 mois de sept à juin
- Rémunération groupe 3

Groupe 3 au 01/07/2023	
24 h et +	12,52
plus de 10 et moins de 24 h	12,77
jusqu'à 10h	13,14

CDD 12 h / semaine	• Financement formation sur PDC 1 848 €	• Coût salaire = 5 976,49 € hors charges & prime de précarité • Coût par heure de travail = 12,77 • Temps de travail en club = 312 h
Contrat de Profession-nalisation 18 h / semaine	• Financement formation sur CPRO 1 848 € • Aide embauche 4 500 € • Allocation Fonction Tutorale 900 €	• Coût salaire = 3 564,74 € hors charges • Coût par heure de travail = 5,10 • Temps de travail en club = 545 h
Contrat de Profession-nalisation 24 h / semaine	• Financement formation sur CPRO 1 848 € • Aide embauche 4 500 € • Allocation Fonction Tutorale 900 €	• Coût salaire 6 318,98 € hors charges • Coût par heure de travail = 6,78 • Temps de travail en club = 778 h

lice BOULANGER

Recruter vos futurs salariés en alternance

Des exemples

BPJEPS Educateur sportif

- **Jeune de 22 ans**
- **600 heures de formation**
- **8 530€**
- **Contrat d'un an de septembre à aout**

En CDD :

- Financement sur PDC 7200€ donc reste à charge de 1330 euros

En contrat d'apprentissage :

- Financement apprentissage 8 530€ : pas de reste à charge
- Aide exceptionnelle 6000 euros
- Indemnité aide à la fonction de maître d'apprentissage si moins de 11 salariés : 1000 euros
- L'exonération des cotisations salariales spécifique aux contrats d'apprentissage du secteur privé est maintenue mais limitée à 79 % du SMIC en vigueur au titre du mois considéré.

La boîte à outils de l'alternance

Calcul'Alternance, le simulateur en ligne qui **vous permet de calculer le coût de votre prochain contrat en alternance en toute simplicité :**

→ Estimation de la rémunération, des coûts pédagogiques et du reste à charge
→ Comparatif entre le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation
→ Prise en compte des dernières actualités réglementaires
Les résultats fournis par cette simulation sont **à titre indicatif et sans valeur contractuelle**.

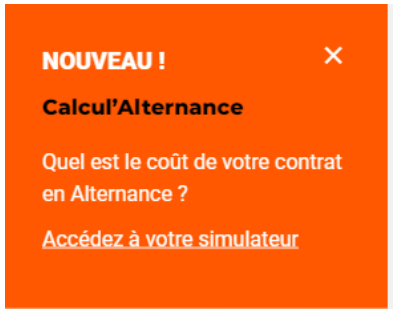

Identifiez l'offre de formation en apprentissage sur votre territoire !

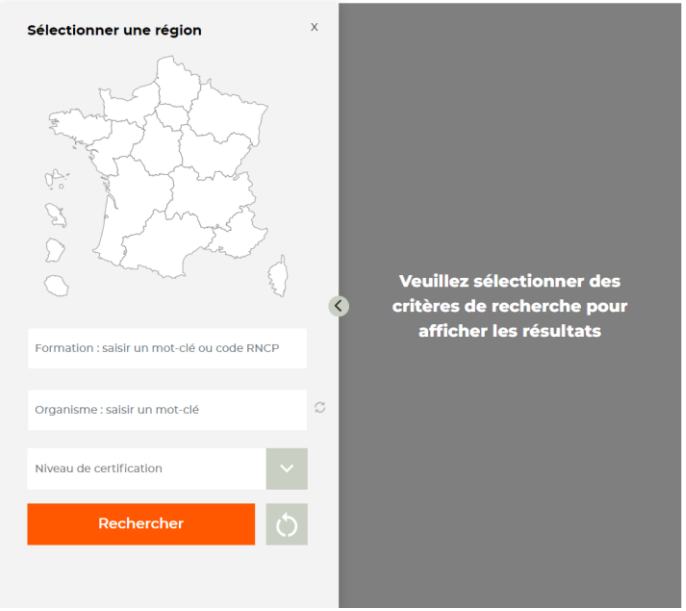

Vous pouvez participer à notre **enquête en ligne** :

#Structures de la branche du sport

À vos côtés pour…
Accompagner votre structure

Une offre de service selon vos besoins

Des dispositifs

- Appui-conseil carrière
- La PRO-A
- Les appui-conseils (RH, RSE, etc.)
- Offre de service transition écologique, VHSS
- Actions collectives
- …

Des outils

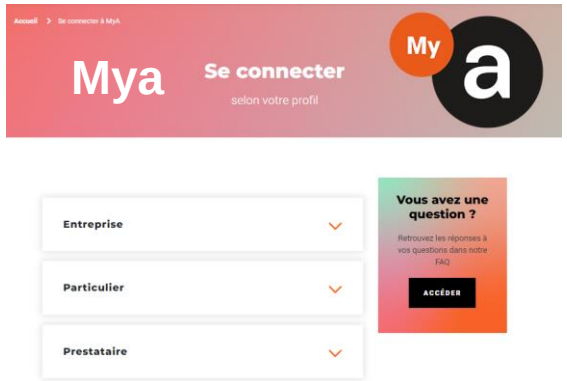

Calculez le coût de votre recrutement en alternance

Afdas Connect, Afdas Zoom… Tous les mois, nos conseillers vous proposent **des rendez-vous individuels ou des réunions thématiques !**

Consultez l'agenda de votre délégation en région
et **inscrivez-vous** dès maintenant.

Abonnez-vous à notre newsletter

Diagnostic recruter autrement

Cart'apprentissage

Le site de l'observatoire des métiers

Autodiagnostic RSE

L’Afdas, un service de proximité renforcé sur tout le territoire

Trois canaux

1. **Rencontrons-nous en rendez-vous individuel:**
   NANTES, ANGERS, LE MANS
2. Cliquez sur [l’agenda de votre région]
3. Contactez nos conseillers **au 01 44 78 39 39**
   Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h
3. Prenez **rendez-vous en 3 clics** via votre **espace MyA** dans la rubrique « **demande de contact** » :

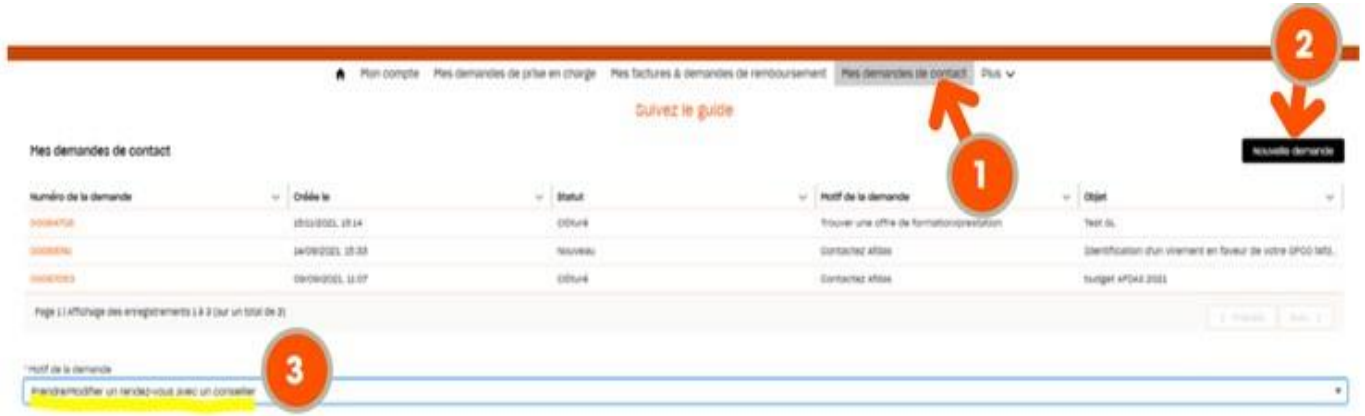

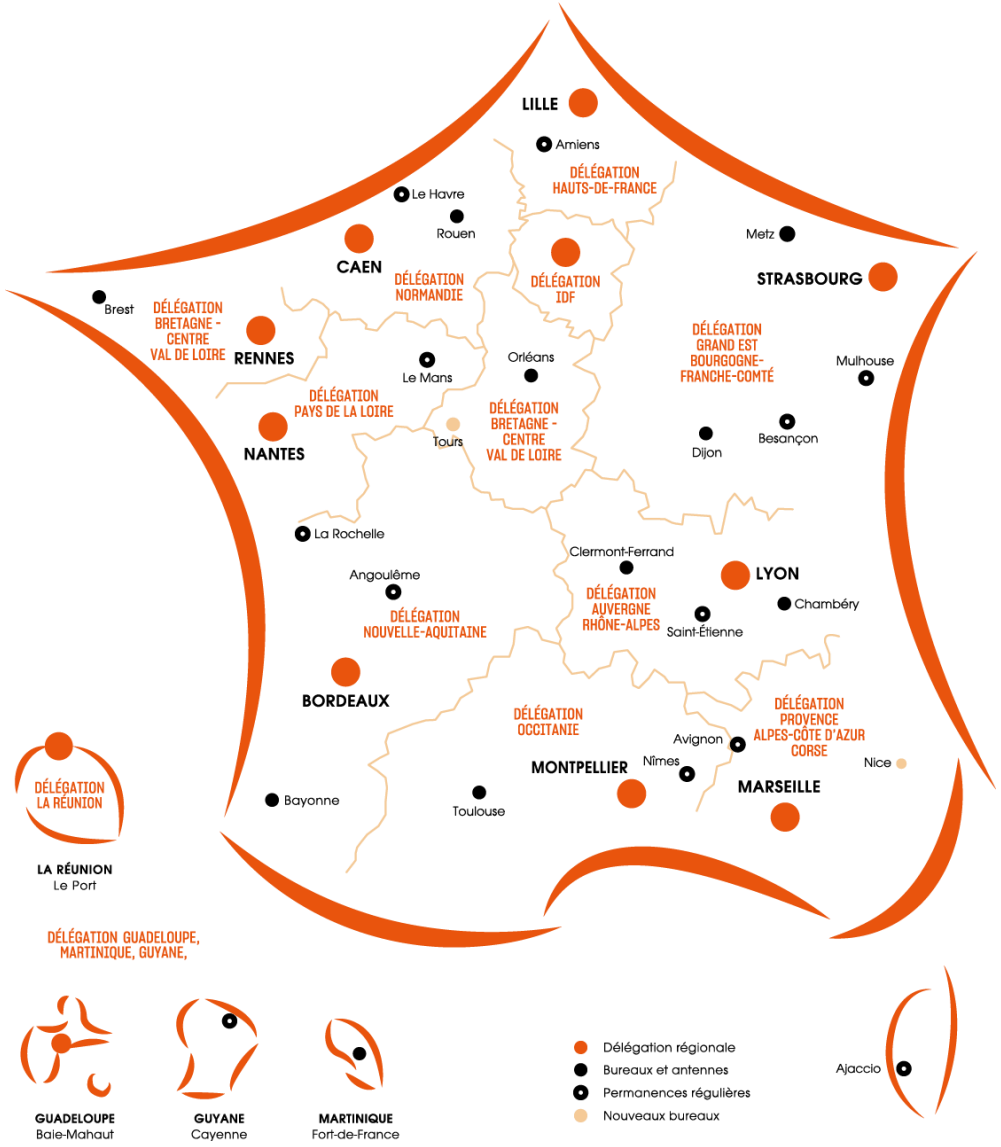

MERCI